

NOTRE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS FONCIERS



La terre est essentielle à notre vie, que nous l'utilisons pour nous abriter, nous nourrir ou faire des affaires. Elle fournit des moyens de subsistance, soutient les communautés et génère des ressources naturelles vitales dont nous dépendons.

« LA TERRE N'EST PAS UNE SIMPLE MARCHANDISE, MAIS UN ÉLÉMENT ESSENTIEL POUR LA RÉALISATION DE NOMBREUX DROITS DE L'HOMME. »

Le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme

En souscrivant aux dix principes du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC), en respectant les droits de l'Homme, le travail, l'environnement et les principes de lutte contre la corruption, Logoplaste s'engage à les soutenir, ainsi qu'à respecter la protection des droits de l'Homme proclamés à l'échelle internationale. Logoplaste a adopté des politiques de protection contre les violations des droits de l'Homme, y compris les droits à la terre et aux ressources naturelles des communautés locales et des populations autochtones.

Logoplaste s'est toujours engagé à mener ses activités dans le respect des législations nationales et des bonnes pratiques internationalement acceptées et à évaluer, ainsi qu'à minimiser, les impacts sociaux, économiques et environnementaux, ou les impacts potentiels, de ses activités commerciales sur les communautés locales, y compris les droits fonciers, tels que le droit des peuples indigènes à leurs terres ancestrales.

Toutes les négociations relatives aux transactions foncières ou à l'utilisation des terres se déroulent dans le respect des législations nationales et dans la transparence. Aucune mesure n'est prise concernant les terres et les communautés des populations autochtones sans leur consentement exprès, préalable et éclairé.

LA PROTECTION DES DROITS FONCIERS ET DE TOUT CE QU'ILS IMPLIQUENT GARANTIT UN AVENIR DURABLE POUR LES GÉNÉRATIONS À VENIR.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Gerardo Chiaia".

Gerardo Chiaia
Logoplaste Chief Executive Officer

Révisé le 25 mars 2024 (V3)
La prochaine révision est prévue pour 2025, voire plus tôt si nécessaire.